

Dernière mise à jour :
7 novembre 2011

Président : **Jean-Pierre Mazel**

Directeur : **Yves GALÈS**

Depuis que les Cram sont devenues Carsat, (Caisses d'Assurance Retraite et de Santé au Travail), elles ont repris en propre la gestion de l'assurance retraite que leur déléguait jusqu'alors la Cnav et ce, dans leur cadre territorial. Elles conservent leurs missions relatives à l'Assurance Maladie Risques Professionnels et le Service social.

La Carsat Auvergne compte parmi les acteurs économiques les plus importants de la région :

- > par le nombre d'emplois qu'elle assure (plus de 500) ;
- > par les rapports qu'elle entretient avec les entreprises et les collectivités territoriales ;
- > par les sommes qu'elle redistribue (plus de 2 milliards d'euros).

Carsat Auvergne, la double assurance : garantir la retraite, protéger la santé.

Dans le domaine de l'Assurance Retraite



Préparer et accompagner la **RETRAITE**

Simplifier pour les entreprises et améliorer pour tous la qualité des données sociales

La Carsat propose conseil et assistance aux entreprises pour leur permettre d'établir leur déclaration annuelle des données sociales (DADS) dans les meilleures conditions. Elle centralise le recueil des données sociales et assure la redistribution des informations à ses partenaires sociaux et fiscaux.

Gérer les comptes retraite des salariés

Dès le 1^{er} emploi, même saisonnier, l'Assurance Retraite ouvre un compte individuel retraite à chaque salarié. À partir des déclarations des données sociales que lui adressent chaque année employeurs et organismes sociaux, elle enregistre sur ce compte salaires et cotisations versés (*près de 2,31 millions d'enregistrements*).

Préparer et calculer la retraite

Elle aide les futurs retraités à préparer leur retraite et instruit leurs dossiers (*Près de 30 000 nouvelles attributions de retraite ; 96,1 % des dossiers payés dans le mois suivant la 1^{re} échéance due, hors conventions internationales ; + de 3,5 millions de paiements*). 7 agences retraite et 38 points d'accueil dans la région.

Payer les retraites et participer à l'amélioration du bien-être des retraités

L'Assurance Retraite assure le paiement mensuel des retraites (*299 844 retraités en 2010*). Elle favorise l'adaptation des retraités à leur nouvelle vie et leur maintien à domicile dans le cadre de sa politique de prévention de la perte d'autonomie (*près de 8,75 millions d'€*).

Dans le domaine de l'Assurance Maladie

Agir pour la **SANTÉ**

→ au travail (prévention des risques professionnels)



Aider à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

L'Assurance Maladie Risques Professionnels assure la mission de conseil, d'expertise et d'information : diagnostic et analyse des risques, promotion de politiques de prévention, mise à disposition d'outils d'information, actions de formation...

et gérer l'assurance "accidents du travail" : calcul du coût du risque professionnel et notification à chaque entreprise du taux de sa cotisation annuelle (*près de 45 000 dossiers employeurs gérés*).

→ et au quotidien



Accompagner les personnes en difficulté

L'Assurance Maladie Service social facilite l'accès aux soins, favorise l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et intervient dans la prévention et le traitement de la dépendance des personnes âgées et/ou handicapées.



Contacts presse :

Myriam Chauvet - Tél. : 04 73 42 82 08 ✉ myriam.chauvet@carsat-auvergne.fr

Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 85 40 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr

www.carsat-auvergne.fr, rubrique Espace Presse